

Côte-Des-Neiges &
NDG

18:53 9 juillet 2020 | mise à jour le: 9 juillet 2020 à 18:54

temps de lecture: 4 minutes

Par : Daniel

Sucar Métro

Une piste cyclable crée un froid entre l'arrondissement et la commission scolaire



L'école primaire St. Monica est directement affectée par la piste cyclable que CDN-NDG veut installer sur la rue Terrebonne. Photo: Daniel Sucar/Métro

La Commission scolaire English Montreal (EMSB) est furieuse contre l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG), dénonçant une absence de consultation pour la création à venir d'une piste cyclable sur un tronçon de 2 km de la rue Terrebonne.

La piste – des bandes cyclables ajoutées de chaque côté de la rue entre les avenues Girouard et Belmore – retireront 250 places de stationnement du secteur. De nombreuses places sont utilisées par les parents et les employés de l'école primaire St. Monica.

Alors que le projet a été adopté à l'unanimité par l'arrondissement lors d'une séance du conseil le mois dernier, les représentants de l'EMSB disent qu'ils n'ont pas été consultés. Un oubli qu'ils considèrent comme «particulièrement irrespectueux, étant donné que les bandes cyclables auront un impact sur le stationnement autour de St. Monica, ainsi que deux autres écoles de la commission scolaire.

«Le fait que la commission scolaire n'a pas été consultée est inacceptable, particulièrement à cause de la manière que cette piste cyclable aura des impacts importants sur la communauté», affirme Mike Cohen, un porte-parole de l'EMSB. «Pire, on nous a informé de la situation à la dernière minute, alors que la motion avait déjà été acceptée.»

«Le projet de l'arrondissement pose d'innombrables problèmes, et il y a un bon nombre de questions liées à la sécurité qui n'ont pas été prises en ligne de compte.» -Mike Cohen, porte-parole de l'EMSB

Dans un courriel acheminé au conseil d'arrondissement de CDN-NDG, le directeur régional de l'EMSB Pela Nickoletopoulos a critiqué le manque de communication de la part de l'arrondissement et a noté certains des inconvénients qui seront créés par la piste cyclable.

«La perte d'espaces de stationnement, qui étaient déjà insuffisants sur la rue Terrebonne, est une préoccupation importante pour le personnel de St. Monica et pour les parents qui conduisent leurs enfants à l'école», écrit-il dans le courriel, daté du 8 juillet en soirée.

PUBLICITÉ



On profite de l'été en continuant de se protéger !

L'été vient de commencer, et comme plusieurs vacanciers vous êtes à la recherche d'activités. Informez-vous ici pour connaître ce qui est permis.

Sponsorisé par **Gouvernement du Québec**

Le message du directeur régional à l'arrondissement souligne aussi d'importantes préoccupations en ce qui concerne la sécurité des enfants, dont plusieurs marcheront une plus grande distance pour se rendre à l'édifice, vu que leurs parents se gareront plus loin.

Consultation incomplète

Marvin Rotrand, conseiller municipal indépendant de CDN-NDG pour le district Snowdon, dit qu'il comprend la frustration de l'EMSB. Il explique que le conseil a seulement approuvé le projet après que le conseiller Peter McQueen ait indiqué qu'il y avait un large consensus dans la communauté pour le retrait de cases de stationnement dans le secteur.

«J'étais choqué d'apprendre que l'information de M. McQueen était incomplète», dit-il.

peut-être que le conseiller a été mal informé.»

M. Rotrand affirme qu'il demandera au conseil d'arrondissement de régler la confusion entourant la piste cyclable et de trouver une solution de concert avec la commission scolaire.

«Ce serait irresponsable d'ignorer les préoccupations de l'EMSB», dit-il. «Si nous le faisons, quel genre de message envoyons-nous?»

Les bandes cyclables de la rue Terrebonne font partie d'une grande initiative avancée par la mairesse d'arrondissement Sue Montgomery. Connue sous le nom de «programme de rues partagées», l'initiative verra l'implantation de corridors piétons, de pistes cyclables et de mesures d'atténuation de la circulation. Le but est que CDN-NDG soit plus agréable à la fois pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Les différentes mesures, dotées d'un budget de 130 000\$, ont été adoptées le 1er juin et le 22 juin.

Inscrivez-vous à notre infolettre et recevez un résumé quotidien de l'actualité de Montréal.



J'accepte de recevoir des communications du Journal Métro

ARTICLES SIMILAIRES



Confusion, incertitudes sur le rue



Bonification du réseau cyclable: Montréal



Aménagement du lien cyclable sur le boulevard